

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 32

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

2 février 2021

Date d'affichage :

15 février 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **8 février** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 2 février, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE, M. RAYNAUD, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Christine PIRES-BEAUNE

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Géraldine TOVAR

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 FEVRIER 2021**

QUESTION N° 8

OBJET : Conservation du patrimoine historique de la ville : bilan et modification de l'autorisation de programme n° 2013-01

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 28 Janvier 2021.

Conformément aux articles L.2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, une autorisation de programme portant sur le patrimoine historique de la ville (l'église du Marthuret, la Tour de l'Horloge et l'Hôtel de Ville) a été créée par délibération du 8 février 2013, dont l'enveloppe financière initiale de 3 700 000 € a été portée à 4 000 000 € par délibération du 13 février 2017 compte tenu des besoins patrimoniaux à satisfaire.

Le bilan de la consommation des crédits de paiement au 31/12/20 ainsi que la nouvelle répartition des crédits de paiement s'établissent comme suit :

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Crédits paiement	1 171,22	191 609,29	572 968,43	296 852,46	649 960,90
Années	2018	2019	2020	2021	2022
Crédits paiement	164 819,77	58 833,73	52 659,68	860 000	600 000
Années	2023				
Crédits paiement	551 124,52				

Les crédits ouverts en 2021 porteront majoritairement sur les travaux de la Tour de l'horloge (740 000 €), mais aussi sur l'intérieur de l'église du Marthuret (100 000 €) et pour finir sur la rénovation de l'Hôtel de Ville (20 000 €).

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver les modifications de l'autorisation de programme 2013-01 ainsi présentées.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 8 février 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL